Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 42 (1913)

Heft: 19

Rubrik: Un chiffre à rectifier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN CHIFFRE A RECTIFIER

Une erreur s'est glissée dans mon Précis de Méthodologie, § 22, que je prie ceux qui veulent bien l'utiliser de rectifier et de corriger. J'ai indiqué comme suffisant pour l'aération d'une salle de classe 2,25 m³ d'air. C'est 4,25 m³ qu'il faut écrire, chiffre de notre Règlement fribourgeois des constructions scolaires (Baudin). Le chiffre 2,25 m³ est manifestement trop faible.

Ce même Règlement exige 1 m² de vitrage pour 4 m² de plancher. Le rapport 1:5 est cependant considéré par les hygiénistes comme suffisant lorsque l'école est complètement dégagée et parfaitement exposée; il doit être considéré

comme un minimum.

Périodiques en lecture au Musée pédagogique, Fribourg

L'Action sociale, Fribourg. Berner Schulblatt, Bern. L'Ecole, Paris. L'Education, Lausanne. Evangelisches Schulblatt, Bern. Le Gymnaste Suisse, Genève. Le Journal des instituteurs, Paris. Manuel général, Paris. Katholische Schulzeitung für Norddeutschland, Breslau. Pädagogische Blätter, Einsiedeln. Revue des familles, Estavayer-le-Lac. Rheinisch Westfolische Schulzeitung, Aachen. Schweizerische Lehrerzeitung, Zürich. Amtliches Schublatt, Bern. Berner Seminarblätter, Bern. Le Bulletin pédagogique, Fribourg. Educatore, Bellinzona. La Jeune fille catholique contemporaine, Paris. L'Ecole française, Paris. L'Ecole et la famille, Fontaine-sur-Saône. L'Ecole nationale, Bruxelles. La Revue suisse de l'enseignement professionnel, St-Gall. Le Drapeau suisse, Lausanne. Bulletin de la Société de l'Union des femmes suisses, Zurich. Amtliches Schulblatt, St-Gallen. Amtliches Schulblatt, Zürich.

Archives internationales d'hygiène scolaire, Leipzig.

Annales d'instruction primaire, Montevideo.